



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Pharmaciens

Question écrite n° 48686

### Texte de la question

M. Renaud Dutreil attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le mode de rémunération des pharmaciens qui ne correspond plus au nouveau contexte de bipolarisation des prix entre médicaments génériques et assimilés et médicaments innovants. Afin de compenser les pertes de marge concentrées sur les génériques, il lui demande s'il est possible de le reconsidérer sur la base d'un mode proportionnel afin que le taux soit compatible avec les objectifs de dépenses relatifs aux médicaments remboursables.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dutreil Renaud](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48686

**Rubrique :** Pharmacie

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 921